



### DECLARATION DE LA DIRECTION NATIONALE DE L'UFDG

Dans un document audio que publient les médias guinéens depuis le mardi 14 juin 2022, on entend un Ministre de la République, en l'occurrence le Ministre de l'Urbanisme et de l'habitat et Porte-parole du gouvernement, affirmer avec une quasi-certitude que la Cour constitutionnelle rejettera, le moment venu, la candidature du Président de l'UFDG à la prochaine élection présidentielle. Présenter donc M. Cellou Dalein Diallo serait pour l'UFDG prendre le risque de se voir éliminée de la compétition par la Cour Constitutionnelle.

Ce risque est d'autant plus grand que nous sommes, reconnaît-il, dans "une démocratie cocotier" et que selon lui, « *le pouvoir tient toujours quelque part la possibilité d'écarter M. Cellou Dalein Diallo du jeu politique* ». Car, admet-il, le seul moyen d'empêcher "le gars-là" d'être Président c'est de l'empêcher d'être candidat. Bien sûr, conclut-il, que le Président, le Chef de l'Etat, peut prendre cette décision.

Ces propos tenus par le Porte-parole du gouvernement sont une révélation, sans doute partielle, des machinations envisagées par les autorités de la transition pour éliminer Cellou Dalein Diallo de la course à l'élection présidentielle. Cet audio apporte des réponses aux questions qu'on se posait sur l'origine de l'acharnement des autorités contre le Président de l'UFDG.

Maintenant on comprend un peu mieux les choses. C'est sans doute pour les besoins de cet objectif inavoué que le dossier de privatisation d'Air Guinée, vieux de 20 ans et donc couvert par la prescription, a été exhumé pour en attribuer la responsabilité à M. Cellou Dalein Diallo alors que tout le monde sait qu'il n'en est pour rien.

La confiscation, en dehors de toute procédure judiciaire, de sa maison légalement acquise, la destruction de celle-ci alors que le dossier était pendant devant la justice, le harcèlement judiciaire et la campagne de dénigrement visant à nuire à sa réputation et à son honneur ne visent en fait qu'à préparer l'opinion à la commission de cette forfaiture.

L'UFDG s'indigne et dénonce avec force ce projet machiavélique qui ruinera inévitablement l'espoir des guinéens de bâtir au terme de cette transition une démocratie apaisée dans l'unité et la cohésion nationales.

L'UFDG invite ses militants à rester vigilants et mobilisés pour faire face à toute tentative d'exclusion de ses candidats aux prochaines échéances électorales.

L'UFDG lance un appel pressant à tous les patriotes guinéens pour qu'ils se mobilisent afin de déjouer ces complots ourdis contre la démocratie, la paix et la stabilité dans notre pays.

L'UFDG attire l'attention de la communauté internationale sur l'existence de ce projet injuste et anti-démocratique révélé par le Porte-parole du gouvernement dont le promoteur n'est personne d'autre que le CNRD.

Conakry, le 18 juin 2022

La Direction Nationale de l'UFDG